

Jean Marie Michotte

CAP Peinture en carrosserie



Le titulaire de ce CAP peut intervenir dans tout type d'entreprise de réparation de carrosseries de véhicules automobiles, de cycles et de motocycles, de matériel aéronautique, ferroviaire, maritime, agricole ou de travaux publics. Le cœur de son activité réside dans la préparation des surfaces et la mise en peinture des éléments. Son action est complémentaire de celle du carrossier, qui effectue les opérations de restructuration et de redressage de la carrosserie.

Au sein de l'équipe de réparation, l'ouvrier remet en état les éléments en matériaux composites détériorés avant de réaliser la peinture et de préparer le véhicule pour la livraison. Il travaille en relation avec sa hiérarchie et les experts, les clients et les utilisateurs, en interne comme en externe.

Ce professionnel peut exercer son activité dans un atelier de réparation de carrosseries indépendant ou rattaché au réseau d'un constructeur automobile, ou encore dans l'atelier intégré d'une entreprise ou d'une collectivité. Il peut aussi trouver un emploi dans un atelier de réparation rapide de carrosseries ou dans un atelier de carrosserie industrielle. Après quelques années d'expérience, il peut devenir chef d'équipe ou responsable d'unité.

Poursuite des études

- Après le CAP peinture en carrosserie, la majorité des élèves entrent dans la vie active. Mais il est également possible, sous certaines conditions, de poursuivre ses études.

Poursuite d'études conditionnelle

Exemples de formations poursuivies :

- [Bac pro Construction des carrosseries](#)
- [Bac pro Réparation des carrosseries](#)